

COLLECTION des RaPPORTS

OCTOBRE 90 ■ N° 86

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

PERCEPTION DU CADRE DE VIE et ATTITUDES SUR L'ENVIRONNEMENT

Vague d'Automne 1989

Ariane Dufour

CREDOC



Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

PERCEPTION DU CADRE DE VIE
et
ATTITUDES SUR L'ENVIRONNEMENT

Vague d'Automne 1989

Ariane Dufour

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

**Etude réalisée à la demande du :
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT**

Une partie des questions présentées dans ce document ont été financées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie.

Le Département "Conditions de vie et aspirations des Français" est composé de :

Georges Hatchuel (Directeur adjoint) et de :
Laurent Clerc, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros,
Lucette Laurent, Olivier Martin, Viviane Payet-Thouvenot

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - Quelle est l'opinion des Français sur leur cadre de vie quotidien ?	3
1. Une satisfaction générale sur le cadre de vie quotidien	3
2. L'environnement autour du logement est resté identique depuis cinq ans pour la quasi-majorité des Français	6
3. Les problèmes familiaux, professionnels ou de logement poussent un quart des Français à changer de lieu de résidence, le cadre de vie seulement 3%	7
4. La nuisance entraînée par les bruits gêne plus d'un Français sur trois : les voisins et le trafic automobile arrivent en tête	10
CHAPITRE 2 - Préoccupations des Français au sujet de l'environnement	15
1. La place de l'environnement au sein des préoccupations des Français	15
2. Une large majorité des Français est préoccupée par les problèmes de pollution atmosphérique	18
3. La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution : des problèmes urgents à résoudre	19
CHAPITRE 3 - Quelles sont les actions à mener pour la protection de l'environnement et pour lutter contre la pollution ?	20
1. La gestion des déchets dangereux et la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau sont les deux priorités	20
2. Une adhésion totale des Français pour une modification des comportements en profondeur	25
3. Les Français sont prêts à tout..., sauf à donner de l'argent pour lutter contre la dégradation de l'environnement	27
4. Quelle est l'opinion des Français sur l'action des pouvoirs publics ?	29
5. La pollution de l'environnement et l'utilisation rationnelle de l'énergie : deux phénomènes étroitement liés	31
CONCLUSION	33

INTRODUCTION

Lorsqu'on aborde le sujet de l'environnement et du cadre de vie, il faut distinguer, s'agissant des opinions de la population, deux notions :

- d'une part, **la perception du cadre de vie** se rattache à des préoccupations principalement personnelles (nuisances engendrées par les bruits, perception de l'environnement autour du logement ...). Il s'agit véritablement du cadre de vie apprécié dans une optique individualiste ;
- d'autre part, **les attitudes sur l'environnement** au sens large recourent des préoccupations beaucoup plus collectives. Cela englobe la pollution, les actions à mettre en place pour lutter contre la dégradation de l'environnement, avec corrélativement, d'éventuelles modifications de comportements.

Nous aborderons dans ce document successivement les deux aspects de ce problème. La première constatation qui s'impose concerne la corrélation de chacun des thèmes avec certaines variables descriptives ; en effet, les problèmes de cadre de vie sont plutôt liés aux caractéristiques de l'habitat (type de logement, lieu d'habitation, taille d'agglomération) tandis que la sensibilité à l'environnement dépend davantage des caractéristiques socio-économiques ou socio-culturelles telles que le diplôme, l'âge, ...

Si les Français sont plutôt satisfaits de leur cadre de vie quotidien, ils ne sont pas, néanmoins, indifférents face à la dégradation de l'environnement et aux problèmes de pollution. Cependant, si l'inquiétude portant sur l'environnement précède les grandes préoccupations collectives (comme les tensions internationales, les conflits sociaux, etc), elle se trouve classée dans l'esprit des Français derrière les problèmes de société tels que les maladies graves et la drogue ou encore le chômage et l'insécurité, sujets ayant une grande place dans l'actualité.

Cela peut sembler assez paradoxal, mais si la dégradation de l'environnement ne mobilise pas en priorité les Français, cela ne les empêche pas de se dire tout à fait prêts à engager des actions concrètes pour lutter contre la pollution et la dégradation de la nature.

La prise de conscience de la gravité des problèmes relatifs à l'environnement et de l'importance des politiques menées apparaît bien réelle et se traduit donc concrètement par des prises de position marquées de la part d'une très grande majorité de la population.

ENQUETE "CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS"

L'enquête "*Conditions de vie et aspirations des Français*" existe depuis 1978. De 1978 à 1984, une vague d'enquête a été réalisée à l'automne de chaque année. Depuis 1984, l'enquête est devenue bi-annuelle avec une vague supplémentaire au printemps.

L'information recueillie par cette enquête recouvre les aspects les plus divers conditions de vie vécues, perçues et attendues par les Français. *Il s'agit donc d'un instrument d'observation permanente des situations et perceptions relatives aux conditions de vie et à la qualité de la vie de la population.*

Les résultats présentés dans ce rapport sur la perception du cadre de vie et les attitudes sur l'environnement sont issus de la phase 12 : l'enquête a été réalisée au quatrième trimestre 1989 auprès d'un échantillon de 2000 personnes de 18 ans et plus représentatif de la population française correspondante, selon la méthode des quotas. Ces derniers (région, âge, sexe, PCS et taille d'agglomération) sont calculés d'après le recensement de 1982. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables sexe-âge, PCS et taille d'agglomération.

L'enquête est réalisée par des enquêteurs professionnels en face à face.

CHAPITRE I

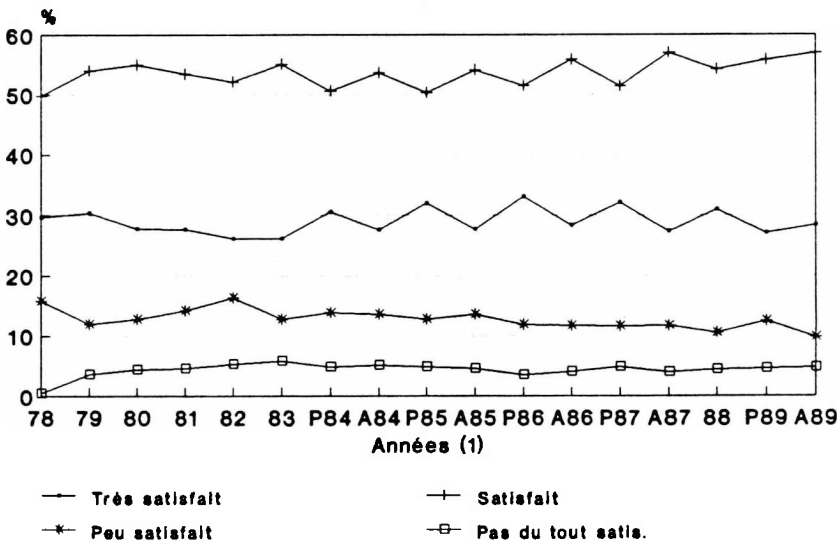
QUELLE EST L'OPINION DES FRANÇAIS SUR LEUR CADRE DE VIE QUOTIDIEN ?

Le système d'enquêtes sur les "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC permet de dégager l'opinion générale de la population en ce qui concerne leur cadre de vie quotidien : *satisfaction ou insatisfaction générale, évolution de l'environnement autour du logement, raisons de changement de lieu de résidence, nuisances au domicile*. De façon générale, on note une relative satisfaction, même si, quand on tente d'affiner les résultats, certains groupes apparaissent nettement plus insatisfaits.

1 - Une satisfaction générale sur le cadre de vie quotidien.

On dispose de l'évolution des réponses à cette question depuis plus de 10 ans. Une très forte stabilité existe : la satisfaction demeure majoritaire. Cependant, au sein de certaines sous-populations, les opinions diffèrent très sensiblement par rapport à la moyenne.

Opinion sur le cadre de vie quotidien



(1) P = vague de Printemps
A = vague d'Automne

On note systématiquement une légère différence entre les réponses données au printemps et à l'automne à cette question : à l'automne, il y a un peu plus de "très satisfaits" et un peu moins de "satisfaits" qu'au printemps.

--> *Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous ?*

	Automne 88	Printemps 89	Automne 89
	%	%	%
1. Très satisfait	27,3	27,1	28,4
2. Satisfait	57,0	55,8	57,0
3. Peu satisfait	11,7	12,5	9,8
4. Pas du tout satisfait	4,0	4,6	4,8
	-----	-----	-----
Total	100,0	100,0	100,0

85% des enquêtés sont satisfaits ou très satisfaits de leur cadre de vie quotidien. La satisfaction est encore plus grande chez les personnes qui logent en pavillon (71% des "très satisfaits" habitent en pavillon contre 59% dans l'ensemble) ou au milieu d'espaces verts. Le cadre de vie est ici rapporté à l'environnement proche du logement : la maison, le jardin, les espaces verts autour de l'habitation. Par contre, les habitants de HLM, ILN sont nettement insatisfaits.

Opinion sur le cadre de vie suivant le type de logement (en %)

Opinion cadre de vie \ Logement	très satisfaits	satisfaits	peu satisfaits	pas du tout satisfaits	ensemble
pavillon	70,8	60,5	31,7	26,3	59,0
HLM, ILN	8,8	17,6	29,9	41,6	17,4
autre immeuble	17,8	19,5	36,4	31,1	21,2
autre	2,6	2,4	2,0	1,0	2,4
	-----	-----	-----	-----	-----
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Opinion sur le cadre de vie suivant l'aspect du voisinage (en %)

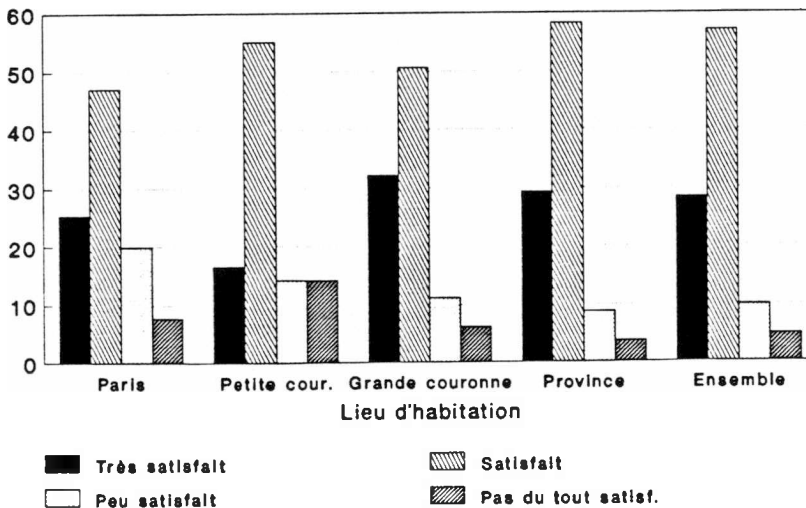
Opinion cadre de vie / Aspect voisinage	très satisfaits	satisfaits	peu satisfaits	pas du tout satisfaits	ensemble
beaucoup d'espaces verts	39,9	26,5	13,6	16,2	28,6
un peu d'espaces verts	37,8	40,3	33,3	25,2	38,2
peu d'espaces verts	18,2	26,5	36,5	43,3	25,9
pas d'espaces verts	3,8	6,7	15,8	15,3	7,2
ne sait pas	0,3	0,0	0,8	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On retrouve ici l'effet classique du critère "âge" sur les questions de satisfaction ou d'insatisfaction : les personnes âgées, qui de surcroît habitent en province, sont davantage "très satisfaites" que la moyenne.

Les enquêtés fréquentant un lieu de culte, les catholiques pratiquants réguliers sont plus souvent "très satisfaits" que les autres (ils sont respectivement 39% et 43% à être très satisfaits, contre 28% dans l'ensemble de la population).

Paris et la région parisienne regroupent plus de mécontents au sujet du cadre de vie : 20% des parisiens sont peu satisfaits de leur environnement, contre 10% en moyenne.

Opinion sur le cadre de vie selon le lieu d'habitation



2 - L'environnement autour du logement est resté identique depuis cinq ans pour la quasi-majorité des Français.

Une même proportion de Français (environ 20%) pense que l'environnement autour de leur logement s'est un peu dégradé ou un peu amélioré depuis cinq ans. Les autres penchent pour la stabilité et considèrent que l'environnement est resté identique dans les cinq dernières années.

—> *Que diriez-vous de l'évolution de l'environnement autour de votre logement au cours de ces cinq dernières années ; il s'est :*

	Printemps 89	Automne 89
	%	%
1. Fortement dégradé	6,0	9,4
2. Un peu dégradé	18,0	19,0
3. Est resté identique	49,0	46,9
4. Un peu amélioré	21,0	19,4
5. Beaucoup amélioré	5,0	4,6
6. Ne sait pas	1,0	0,7
	-----	-----
Total	100,0	100,0

Dans la région parisienne et en Ile de France, le mécontentement à l'égard de l'environnement est très accentué : respectivement 18% et 16% des habitants de ces régions répondent que l'environnement autour du logement s'est fortement dégradé (contre 9% en moyenne). 21% des enquêtés qui pensent que leurs conditions de vie vont beaucoup se détériorer dans les cinq ans à venir (ils représentent 5% de la population totale) et 21% des adhérents d'une association de défense de la nature (soit 3% de la population totale) trouvent également que l'environnement autour du logement s'est fortement dégradé. Ceci n'est pas vraiment étonnant puisque les personnes ayant fait la démarche d'adhérer à une association de défense de la nature sont poussées par un désir d'amélioration de leur cadre de vie.

Le groupe des Français n'ayant pas ressenti d'évolution particulière de l'environnement autour de leur logement est composé de personnes qui habitent en pavillon (65%, contre 59% dans l'ensemble), qui disposent d'un jardin ou d'une cour (75%, contre 69% dans l'ensemble) et habitant plus que la moyenne en province (87% contre 82%). Il s'agit d'une catégorie de personnes privilégiées ; elles s'imposent relativement moins de restrictions que les autres, et se déclarent moins gênées par les bruits à domicile.

Enfin, la catégorie des "satisfaits" de l'évolution de l'environnement autour de leur logement regroupe les enquêtés très satisfaits de leur cadre de vie (49%, contre 28% dans l'ensemble). Il s'agit plus fréquemment de femmes au foyer (29%, contre 17%) et des habitants de village (38%, contre 25%).

3 - Les problèmes familiaux, professionnels ou de logement poussent un quart des Français à changer de lieu de résidence. Le cadre de vie, seulement 3%.

Le cadre de vie n'est pas l'une des principales raisons incitant au changement de lieu de résidence. Sur le tiers des Français ayant changé de logement depuis les cinq dernières années, plus des trois quarts l'ont fait pour des raisons professionnelles, familiales ou à cause de leur habitation proprement dite.

--> *Au cours des cinq dernières années, avez-vous changé de lieu de résidence ?*

	Automne 89
	%
1. Oui	34,4
2. Non	65,4
3. Ne sait pas	0,2

Total	100,0

Les jeunes sont beaucoup plus mobiles que les autres : 61% des 21-34 ans (soit une forte majorité) ont changé de résidence depuis cinq ans alors que, dans l'ensemble de la population, il n'y en a que 34%. Parallèlement, les personnes âgées changent beaucoup moins que les autres de résidence. L'âge est bien le critère prédominant sur cette question : plus on est jeune (mais au-dessus de 20 ans), plus on change de lieu de résidence ; les 18-20 ans, quant à eux, se situent dans la moyenne et ne sont pas largement au-dessus comme les 21-34 ans : on peut supposer que la plupart d'entre eux vivaient encore chez leurs parents durant les cinq dernières années.

âge	% oui
18-20 ans	34,1
21-34 ans	60,8
35-49 ans	34,4
50-64 ans	14,7
65 ans et plus	13,3
Ensemble	34,4

De part leur statut, les locataires sont naturellement amenés à déménager plus fréquemment : 54% d'entre eux ont changé de résidence au cours des cinq dernières années, de même que 70% des Français vivant en concubinage. Le lien avec la personne avec laquelle ils vivent pouvant être facilement rompu, on peut faire l'hypothèse qu'ils sont donc amenés à changer de domicile plus facilement ou plus fréquemment.

Enfin, la mobilité est relativement plus grande en région parisienne : 41% des parisiens ont changé de domicile au cours des cinq dernières années.

--> *Pourquoi principalement avez-vous changé de lieu de résidence ?*

	Automne 1989 %
1. Raisons professionnelles	23,7
2. Raisons familiales	27,0
3. Problèmes liés au logement	27,7
4. Problèmes de cadre de vie et d'environnement	7,9
5. Problèmes de voisinage	0,8
6. A fait construire	2,4
7. Autres	10,5
	----- 100,0

Les trois quarts (78%) des raisons avancées sont d'ordre professionnel, familial ou matériel (problèmes de logement trop cher ou trop petit). Les problèmes de cadre de vie représentent quand même 8% des cas de changement de domicile. Etonnamment, il y a une différence entre les hommes et les femmes : sur l'ensemble des personnes ayant changé de résidence à cause de problèmes de cadre de vie, 56% sont des hommes alors qu'ils ne sont que 46% dans l'ensemble de la population.

Ainsi, les raisons invoquées pour un changement de domicile ne sont pas massivement liées au lieu d'habitation proprement dit.

Un tiers (31%) des enquêtés ayant changé de résidence au cours des cinq dernières années à cause de problèmes de cadre de vie considèrent que l'évolution de l'environnement autour de leur logement s'est un peu améliorée depuis cinq ans (contre 19% en moyenne dans l'ensemble de la population). La quête d'un meilleur cadre de vie aboutit donc quand même à une amélioration de l'opinion vis-à-vis de l'environnement. On remarque enfin que l'âge est un critère assez déterminant en ce qui concerne les différents motifs de déménagement :

Motifs de déménagement selon l'âge

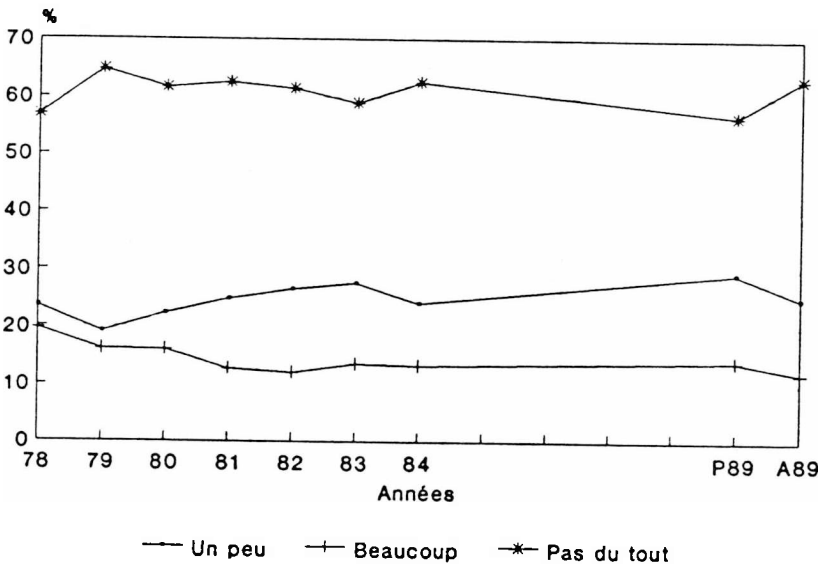
Age \ Raisons changement	professionnelles	familiales	logement	cadre de vie
18-20 ans	14,9	34,8	14,6	5,8
21-34 ans	26,6	26,5	30,3	7,1
35-49 ans	24,6	19,4	31,8	10,0
50-64 ans	26,7	35,5	17,8	7,2
65 ans et plus	1,7	36,6	19,9	9,8
Ensemble	23,7	27,0	27,7	7,9

Exemple de lecture : 15% des 18-20 ans ayant changé de domicile depuis 5 ans l'ont fait pour des raisons professionnelles alors que dans l'ensemble des personnes ayant déménagé, il y en a 24%.

4 - La nuisance entraînée par les bruits gêne plus d'un Français sur trois : les voisins et le trafic automobile arrivent en tête.

L'historique de cette question sur les nuisances dues au bruit n'est pas complet : elle a été posée de 1978 à 1984, puis a été reprise au Printemps 1989 après une interruption de quatre ans. On remarque, néanmoins, que la proportion de personnes "beaucoup" gênées connaît une légère tendance à la baisse.

Gêne due aux bruits



Seuls 12% des enquêtés se disent "beaucoup" gênés par les bruits à leur domicile, 25% le sont "un peu", soit un total de 37% de Français gênés par les bruits.

--> Etes-vous gêné(s) à votre domicile par les bruits ?		
	Printemps 89 %	Automne 89 %
1. Un peu	29,3	24,9
2. Beaucoup	14,0	11,9
3. Pas du tout	56,7	63,2
	-----	-----
Total	100,0	100,0

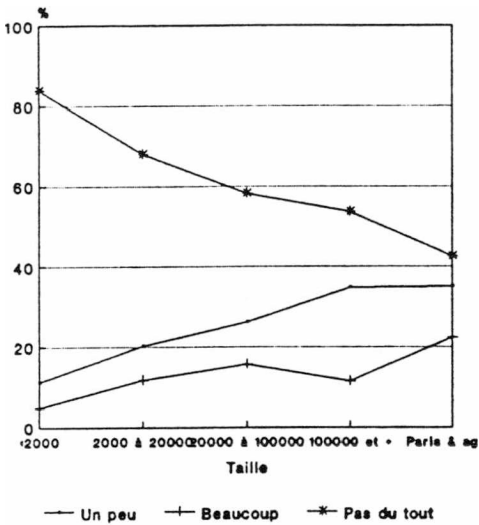
On note une différence sensible entre les réponses de l'automne et du printemps 1989. En effet, à l'automne, une plus grande majorité (63%) ne se sent pas du tout gênée par les bruits au domicile (contre 57% au printemps). On ne peut cependant pas encore généraliser cette remarque au vu d'une seule année. Il faudrait analyser les résultats plusieurs années consécutives pour pouvoir affirmer qu'il existe vraiment une différence de perception des bruits selon l'époque de l'année. Peut-être s'agit-il là au contraire des premiers éléments d'une tendance de fond traduisant une baisse de la perception des nuisances causées par le bruit. Seule une prochaine enquête permettra d'y répondre.

La gêne dépend essentiellement du lieu d'habitation et du type de logement. Bien sûr, les personnes résidant en milieu urbain (surtout dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants) ressentent davantage les problèmes liés aux bruits. 50% des enquêtés habitant en ville et 46% des résidents dans les communes de plus de 100 000 habitants se déclarent gênés (un peu ou beaucoup) par les bruits à leur domicile (contre 37% en moyenne).

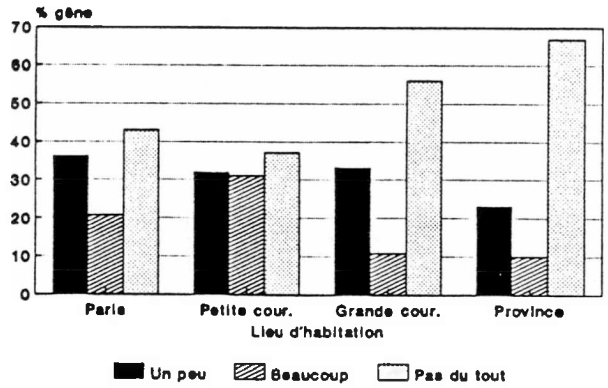
D'autre part, les locataires, les Français qui logent en immeuble et plus particulièrement dans des HLM ou ILN, se plaignent plus fortement des bruits. Ces personnes n'y sont-elles pas en effet plus exposées et ne souffrent-elles pas notamment beaucoup plus du bruit occasionné par les voisins ?

GRAPHIQUES

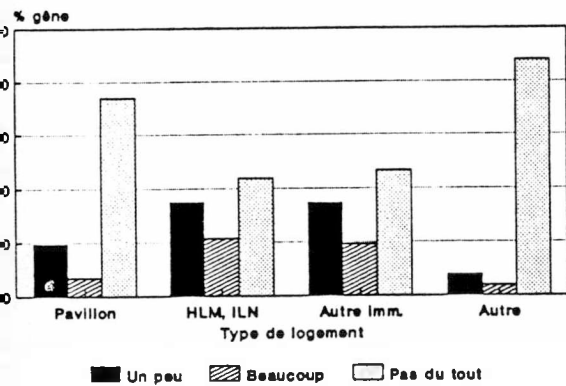
Niveau de la gêne selon la taille d'agglomération



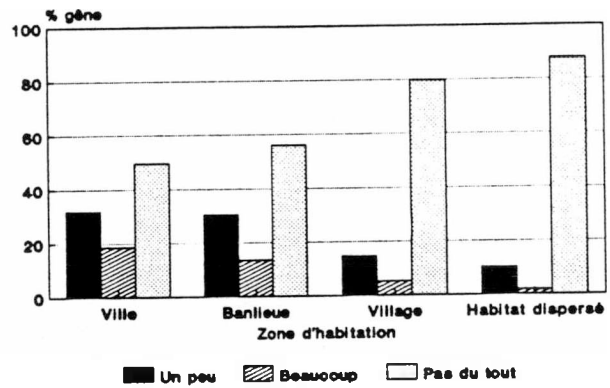
Niveau de la gêne selon le lieu d'habitation



Niveau de la gêne selon le type de logement



Niveau de la gêne selon la zone d'habitation



-> Parmi les types de bruits suivants, quels sont ceux qui, chez vous gênent le plus ?

	Printemps 1989			Automne 1989		
	(1)	(2)	(1)+(2)	(1)	(2)	(1)+(2)
1. Bruits des deux roues	18,6	14,6	31,7	19,4	10,4	29,8
2. Bruits des poids lourds	10,6	12,1	21,6	11,4	8,1	19,5
3. Bruits des automobiles	28,9	20,9	47,8	17,3	20,3	37,6
4. Bruits des avions	4,0	3,6	7,4	4,3	3,6	7,9
5. Bruits ferroviaires	4,9	2,6	7,3	3,9	2,3	6,2
6. Bruits des usines ou industries	1,8	1,2	3,0	2,0	1,5	3,5
7. Bruits dûs aux activités de loisirs ...	2,1	3,1	5,0	2,3	2,3	4,6
8. Bruits des voisins	19,3	15,8	33,6	26,8	11,8	38,6
9. Bruits d'enfants	3,2	8,3	10,8	2,9	6,5	9,4
10. Bruits des appareils ménagers	0,3	2,2	2,4	2,1	2,5	4,6
11. Bruits intérieurs à l'immeuble	2,0	8,2	9,3	2,7	8,0	10,7
12. Bruits d'animaux	4,3	7,3	10,9	4,4	9,6	14,0
13. Autres	-	-	-	0,1	0,2	0,3
14. Ne sait pas	-	-	-	0,4	12,9	13,3
Total	100,0	100,0		100,0	100,0	

(1) Bruits cités en première réponse (en %)

(2) Bruits cités en deuxième réponse (en %)

(3) = (1) + (2) : % d'enquêtés ayant cité en (1) ou (2)

Si l'on somme les réponses citées en premier lieu sur la circulation (deux roues + poids lourds + automobiles), le pourcentage global est de 48,2%. Autrement dit, presque la moitié des Français qui se disent gênés par les bruits (soit 17,8% de la population totale) le sont à cause du dense trafic automobile qui existe de nos jours (première réponse citée).

Les quatre types de bruits les plus gênants par ordre d'importance décroissante (% de la première réponse donnée)

	Automne 1989 %
Bruits des voisins	26,7
Bruits des deux roues	19,4
Bruits des automobiles	17,3
Bruits des poids lourds	11,4

19% des enquêtés gênés n'ayant pas cité le trafic automobile en premier lieu le cite en deuxième lieu. Globalement, 62% des personnes se déclarant gênées par les bruits ont cité le trafic automobile comme source de bruit.

Cependant, en observant seulement les pourcentages relatifs aux premières citations, on constate qu'à l'automne 89, c'est le **bruit des voisins** qui se trouve cité en première position et non plus les bruits provenant des automobiles, ce qui était le cas au printemps. Sur cette question, il existe peut-être également une différence de perception des bruits selon l'époque de l'année.

Enfin, il apparaît très clairement que le type de logement occupé par l'enquêté est largement corrélé avec le bruit occasionné par les voisins : 49% des habitants de HLM ou ILN citent en premier le bruit des voisins, contre 30% dans l'ensemble de la population.

CHAPITRE II

PREOCCUPATIONS DES FRANCAIS AU SUJET DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement reste un sujet peu mobilisateur lorsqu'on interroge les Français sur leurs préoccupations premières. Celles concernant les maladies graves, la drogue, la violence, plus immédiates, les touchent directement. Cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit là pour les Français de problèmes mineurs : pour la majorité d'entre eux, l'environnement et la pollution sont des problèmes très préoccupants et immédiats qu'il est urgent de résoudre.

1. La place de l'environnement au sein des préoccupations des Français.

Les maladies et la drogue sont les deux grands fléaux qui marquent les préoccupations actuelles de la société française. L'environnement n'a en comparaison qu'une place très secondaire sur l'échelle des inquiétudes.

<i>--> Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent le plus ?</i>				
	Automne 1989 (en %)			
	(1)	(2)	(3)	(1)+(2)+(3)
1. Les maladies graves	35,3	10,9	8,9	55,1
2. Le chômage	8,7	11,2	8,8	28,7
3. La dégradation de l'environnement	4,8	6,8	8,4	20,0
4. La pauvreté en France	5,7	9,3	8,5	23,5
5. La pauvreté dans le monde ...	7,4	8,9	7,6	23,9
6. La drogue	20,0	19,0	12,9	51,9
7. La violence et l'insécurité	7,6	15,1	14,9	37,6
8. Les risques industriels et nucléaires	2,6	4,8	6,5	13,9
9. Les accidents dans les transports	2,0	6,2	7,7	15,9
10. Les tensions internationales ..	2,8	3,8	6,4	13,0
11. Les conflits sociaux	0,7	1,4	4,1	6,2
12. L'ouverture des frontières à la CEE	2,2	2,3	4,4	8,9
13. Ne sait pas	0,2	0,3	0,9	1,4
	-----	-----	-----	
	100,0	100,0	100,0	

(1) 1ère réponse citée

(2) 2ème réponse citée

(3) 3ème réponse citée

(4) % cumulé de réponses citées en (1) (2) ou (3)

Les maladies graves et la drogue arrivent en première position au niveau des préoccupations des Français avec respectivement (toutes réponses confondues) 55% et 52% de réponses citées. Ensuite, viennent les problèmes de sécurité (38%) et le chômage (29%). Ces préoccupations sont beaucoup plus des préoccupations individuelles auxquelles les enquêtés peuvent se trouver confronter quotidiennement.

Les sept premières préoccupations par ordre d'importance décroissante (1)

	Automne 1989
	%
Les maladies graves	35,3
La drogue	20,0
Le chômage	8,7
La violence et l'insécurité	7,6
La pauvreté dans le monde	7,4
La pauvreté en France	5,7
La dégradation de l'environnement	4,8

Par opposition, les préoccupations collectives, comme la dégradation de l'environnement, la pauvreté (en France ou dans le monde) sensibilisent relativement moins les Français. Les risques engendrés par ces problèmes se situent à plus long terme, dans un futur éloigné et leur menace ne semble pas peser aussi directement que la maladie ou le chômage dans l'esprit de la population.

On remarque par ailleurs que l'âge est un critère très corrélé avec les préoccupations des Français :

Quelques préoccupations selon l'âge (1)

Age \ Préoccupations	maladie grave	chômage	dégradation de l'environnement
	%	%	%
18-20 ans	26,0	17,6	7,1
21-34 ans	30,6	9,7	6,3
35-49 ans	28,6	8,6	4,4
50-64 ans	40,5	8,4	3,1
65 ans et plus	48,3	4,4	3,8
Ensemble	35,3	8,7	4,8

(1) Tableau se basant sur les chiffres de la première réponse citée.

Naturellement, plus on vieillit, plus on se sent menacé par une maladie grave : 48% des 65 ans et plus sont préoccupés par ce sujet (contre 35% en moyenne). En revanche, le chômage et la dégradation de l'environnement sont des sujets qui sensibilisent davantage les plus jeunes.

Les réponses à cette question sont d'ailleurs sensiblement liées au niveau de diplôme détenu par l'enquêté et, en particulier, sur les sujets de préoccupations se rapportant à la drogue et à la dégradation de l'environnement.

Quelques préoccupations selon le niveau de diplôme (1)

Diplôme	Préoccupations	drogue	dégradation de l'environnement
		%	%
aucun ou CEP BEPC, BEPS, BE BAC et plus		22,9	3,6
		18,0	4,7
		14,5	7,6
Ensemble		20,0	4,8

Par ailleurs, le chômage est, logiquement, très redouté par les salariés ayant un contrat à durée déterminée : parmi les Français craignant le chômage, 19% ont un contrat à durée déterminée, alors qu'ils ne sont que 9% dans l'ensemble de la population. Ces personnes sont, en effet, largement plus exposées au risque du chômage de par la nature même de leur contrat.

D'autre part, 17% des étudiants apparaissent préoccupés par le chômage (contre 9% en moyenne). La difficulté pour trouver un emploi s'accroissant sans cesse, les jeunes sont d'autant plus concernés qu'ils n'ont pas d'expérience professionnelle derrière eux.

La sensibilité à la dégradation de l'environnement est, elle, un peu moins liée aux critères socio-économiques, mais plus à un certain état d'esprit, un comportement général. Ainsi, celle-ci concerne davantage les personnes considérant que la protection de l'environnement est un problème immédiat, ainsi que celles qui font partie d'une association de défense de la nature. Cette sensibilité est nettement plus forte chez les bacheliers et les diplômés d'études supérieures.

Enfin, le sujet très sensible de la drogue mobilise beaucoup les enquêtés qui ont des enfants : 81% des personnes préoccupées par la drogue ont des enfants, contre 73% dans l'ensemble de la population.

(1) Tableau se basant sur les chiffres de la première réponse citée.

2. Une large majorité des Français est préoccupée par les problèmes de pollution atmosphérique.

Par opposition aux résultats précédents, la sensibilité aux questions de pollution atmosphérique apparaît très forte quand elle est appréciée dans l'absolu. Ainsi, seuls 10% des Français ne considèrent pas vraiment la pollution atmosphérique comme un problème préoccupant (réponses "peu" ou "pas du tout" préoccupants).

--> *Du fait de la pollution atmosphérique, certains disent que les mers se réchauffent et que des changements de climats peuvent se produire.
A votre avis, ces problèmes sont-ils ?*

	Automne 1989
	%
1. Très préoccupants	57,3
2. Préoccupants mais sans gravité réelle	31,8
3. Peu préoccupants	8,3
4. Pas du tout préoccupants	2,1
5. Ne sait pas	0,5

Total	100,0

Les enquêtés se déclarant très préoccupés par les répercussions que peut avoir la pollution atmosphérique forment une classe assez caractéristique : il s'agit de personnes relativement plus sensibilisées à tout ce qui touche à l'environnement en général. Ainsi, alors qu'en moyenne, 57% des Français pensent que la pollution atmosphérique est un problème "très préoccupant", c'est le cas de :

- 71% des Français qui considèrent la protection de l'environnement comme un problème immédiat
- 67% de ceux que le risque d'un accident de centrale nucléaire inquiète beaucoup ;
- 64% de ceux considérant très préoccupants les problèmes de déplacement dans les villes ;
- 73% de ceux qui sont préoccupés par la dégradation de l'environnement ;
- 77% de ceux qui sont préoccupés par les risques industriels et nucléaires.

Il s'agit là plus souvent qu'en moyenne de bacheliers ou de diplômés d'études supérieures.

En revanche, les personnes se disant davantage "pas du tout préoccupées" par ces problèmes ont un caractère très individualiste, voire "asocial" : plus souvent qu'en moyenne, ils ne font partie d'aucune association, ne reçoivent jamais d'amis, ne disposent pas du téléphone et pensent que la protection de l'environnement est un problème exagéré. Mais il s'agit d'une très petite minorité (2% de la population).

3. La protection de l'environnement et la lutte contre la pollution : des problèmes urgents à résoudre (1).

L'urgence du problème ne semble pas échapper aux Français : 70% d'entre eux considèrent la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement comme un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre et 22% comme un problème qui se posera dans l'avenir.

--> *Les médias parlent de plus en plus de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution. A votre avis, est-ce (1) ?*

	Automne 1989 %
1. Un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre	70,0
2. Un problème qui se posera dans l'avenir	22,4
3. Un problème dont l'importance est exagérée par l'information qui en est faite	6,5
4. Ce n'est pas un problème	1,1

Total	100,0

Cet accord massif sur l'idée de résoudre les problèmes d'environnement au plus vite ne signifie cependant pas forcément qu'il y a une même adhésion sur les actions concrètes à engager. Ces questions seront évoquées ci-après.

On relève par ailleurs, qu'une très petite frange de la population considère ce problème comme exagéré de la part des médias (6,5%). Ces personnes sont, de manière générale, peu préoccupées par les problèmes ayant trait à la pollution et sont plutôt focalisées sur des problèmes personnels, comme la nuisance apportée par les bruits. De façon générale, leur attitude est peu ouverte au sujet de l'environnement : elles ne sont guère disposées à fournir des efforts dans ce domaine en adoptant un comportement différent pour lutter contre la dégradation de la nature (23% contre 9% dans l'ensemble) et se sentent peu mobilisées par d'éventuelles actions collectives sur ce thème.

(1) - Cette question a été posée par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie dans la vague d'Automne 1989 de l'enquête du CREDOC. Ces informations restent confidentielles et leur utilisation ou publication soumise à autorisation préalable.

CHAPITRE III

QUELLES SONT LES ACTIONS A MENER POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION ?

Certaines questions de l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" permettent d'apprécier la prise de conscience collective des Français sur l'environnement. On constate que non seulement ils se sentent impliqués dans la lutte qu'il faut mener contre la dégradation de l'environnement, mais aussi qu'ils sont prêts, pour l'essentiel, à s'engager dans des actions concrètes pour mieux favoriser cette lutte.

1. La gestion des déchets dangereux et la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau sont les deux priorités.

<i>--> Quelles sont les actions qui vous paraissent prioritaires à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?</i>			
	Automne 1989 en %		
	(1)	(2)	(3)
1. La lutte contre le gaspillage des ressources naturelles	13,6	7,1	20,7
2. La protection du patrimoine écologique : faune et flore en danger	20,0	13,5	33,5
3. La prévention des risques industriels ou nucléaires	14,5	12,9	27,4
4. La lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau.....	21,0	22,4	43,4
5. La lutte contre la pollution atmosphérique urbaine.....	5,2	9,3	14,5
6. La lutte contre le bruit.....	1,8	3,0	4,8
7. La gestion des déchets dangereux (produits toxiques, radioactifs).....	19,1	20,8	39,9
8. L'amélioration du cadre de vie quotidien	1,4	3,9	5,3
9. La mise au point et le développement de "technologies propres".....	4,3	6,8	11,1
10. Ne sait pas	0,2	0,4	0,6
	100,0	100,0	

(1) 1ère réponse citée

(2) 2ème réponse citée

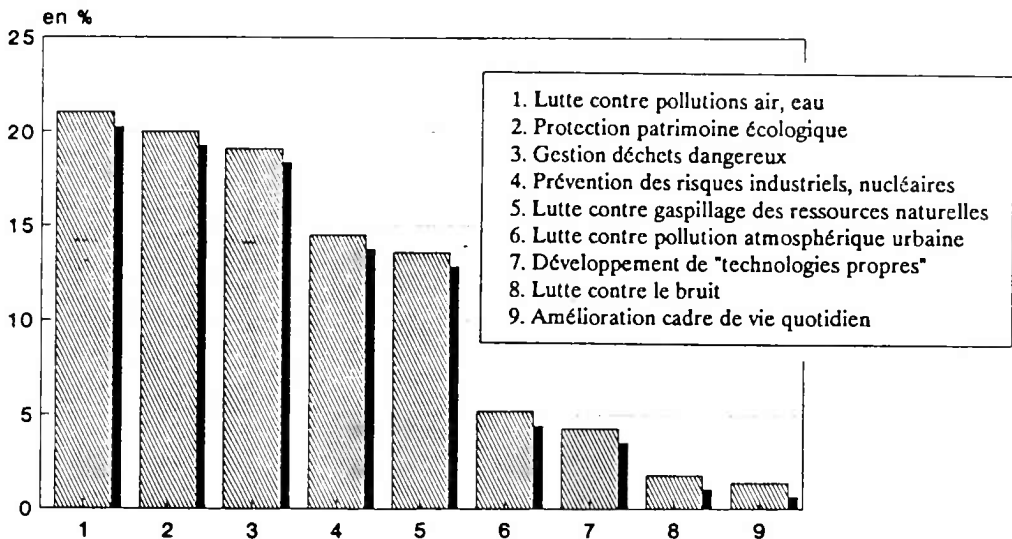
(3) % cumulé de réponses citées en (1) ou en (2)

La lutte contre le bruit, l'amélioration du cadre de vie quotidien ne sont pas ressenties par les Français comme des priorités dans le cadre d'une action contre la dégradation de l'environnement. Cette question sur les actions prioritaires à mener fait plus songer aux interviewés aux problèmes d'environnement collectifs, au sens large du terme et moins aux questions de cadre de vie individuel et de ses problèmes (comme on l'a vu dans le Chapitre 1).

Pour les Français, l'air, l'eau, la faune et la flore, qui constituent les formes élémentaires de la nature nous entourant et nous faisant vivre, représentent les toutes premières priorités dans la lutte pour l'environnement. Par ailleurs, on constate que la prévention des accidents industriels ou de centrales nucléaires et le problème croissant du stockage des déchets toxiques et radioactifs sont, pour la population, des sujets mobilisateurs, tenant une place importante dans les préoccupations et les priorités de la lutte à mener. Ces priorités ont été respectivement citées par 14% et 19% des enquêtés, si l'on se réfère à la première réponse citée.

Si l'on classe les priorités par ordre d'importance décroissante, on obtient les résultats suivants (première réponse citée) :

Actions prioritaires dans la lutte
contre la dégradation de l'environnement



On peut rechercher, pour chaque type de priorité choisie, les catégories de personnes les plus représentées.

A - La lutte contre le gaspillage des ressources naturelles recueille 21% de citations sur les deux réponses (13,6 % en première réponse). Les agriculteurs sont davantage favorables à ce type d'actions (30% d'entre eux ont donné cette première réponse, contre 14% en moyenne). Ils sont probablement plus sensibilisés à cette question de par leur activité professionnelle. Les personnes âgées de plus de 40 ans, qui habitent en province, sont plus représentées au sein de ce groupe que dans la population totale (56%, contre 45%).

B - 29% des enquêtés qui avancent comme deuxième priorité la lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau préconisent également la **protection du patrimoine écologique** (contre 20% en moyenne) comme premier objectif. Au sein de ce groupe des défenseurs de la protection du patrimoine écologique, 79% considèrent l'environnement comme un problème immédiat, urgent à résoudre, soit une proportion supérieure de 9 points à celle de l'ensemble de la population (70%).

Ces personnes apparaissent très sensibilisées aux problèmes d'environnement. 47% des instituteurs donnent cette réponse comme première priorité de la lutte contre la dégradation de l'environnement (mais ils ne représentent que 4,2% des individus de cette classe), ce qui est un taux de réponses plus de deux fois supérieur à la moyenne (20%).

C - 14% des enquêtés citent en premier lieu la **prévention des risques industriels ou nucléaires** comme action prioritaire à mener (27% au total sur les deux réponses). 24% des personnes plaçant la lutte contre la pollution atmosphérique urbaine et 25% la gestion des déchets dangereux en deuxième priorité pour lutter contre la dégradation de l'environnement, donnent comme premier objectif la prévention des risques industriels ou nucléaires, contre 14% en moyenne. De même, 24% des parisiens adoptent cette position.

D - La lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau est l'action prioritaire à mener pour un cinquième des Français. Il y a peu de caractéristiques socio-démographiques distinctives dans cette classe. Cela signifie donc qu'il n'existe pas de catégorie de personnes spécifiques favorables à ce type d'actions. On dénombre juste ici un peu plus de personnes âgées d'au moins 65 ans qu'en moyenne (24%, contre 18%).

E - L'analyse des partisans de la lutte contre la pollution atmosphérique urbaine ne met pas non plus en avant une catégorie particulière de Français. Mais cette solution n'est préconisée que par 5% de la population.

F - Le groupe des personnes jugeant prioritaire la gestion des déchets dangereux compte relativement plus de femmes (65%, contre 52% dans l'ensemble de la population), et en particulier des femmes au foyer (23%, contre 16% en moyenne). Le conjoint y exerce plus souvent une activité professionnelle à plein temps (pour 43% des cas au sein de ce groupe, contre 35% dans l'ensemble). Ces personnes sont relativement plus inquiètes de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire (37%) qu'en moyenne (29%).

G - Les individus mettant en avant la lutte contre le bruit et l'amélioration du cadre de vie quotidien forment un groupe un peu à part. En effet, comme on l'a fait remarquer précédemment, cette question permet de révéler plus les problèmes d'environnement collectifs que les préoccupations personnelles. Cela est d'ailleurs le cas puisque seulement 1,8% des enquêtés ont donné comme première priorité la lutte contre le bruit et 1,4%, l'amélioration du cadre de vie.

Ces personnes se sentent peu concernées par les problèmes d'environnement. Il s'agit aussi de cas particuliers : par exemple, parmi les interviewés citant l'amélioration du cadre de vie comme priorité de lutte se trouvent 11,5% de malades ou invalides alors qu'ils ne sont que 1,6% dans la population totale.

H - La mise au point et le développement de "technologies propres" ne recueillent plus que 4% des réponses (en première priorité). Il s'agit d'individus ayant des positions plutôt modernistes, d'un niveau culturel assez élevé : il apparaît dans ce groupe, 26% de personnes prêtes à investir une somme supplémentaire d'au moins 5 000 Francs pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement (contre 11% dans l'ensemble de la population); on y trouve aussi 20% de diplômés de grandes écoles ou d'universités, alors qu'ils ne sont que 10% dans l'ensemble de la population. Les individus de cette classe sont plutôt sans religion (35%, contre 14% dans l'ensemble) et des hommes jeunes (34%, contre 16% en moyenne).

En schématisant un peu, on peut donc mettre en évidence deux grandes attitudes des Français quant aux actions prioritaires à mener pour lutter contre la dégradation de l'environnement :

- un premier groupe, le plus important en effectif, est formé d'enquêtés qui veulent lutter pour empêcher que ne se poursuive la dégradation de la nature. Leur priorité est donc orientée sur la protection du patrimoine écologique (faune et flore) et vers une lutte contre toutes formes de pollution de l'air et de l'eau. Ce groupe comporte environ 40% de la population. On peut peut-être aussi y ajouter les partisans de la lutte contre le gaspillage des ressources naturelles, ce qui porterait le pourcentage à 55% ;
- le deuxième groupe est formé des Français préoccupés par les risques nucléaires et industriels et considérant comme prioritaire, aussi bien la gestion des déchets toxiques que la prévention des risques industriels ou nucléaires. Il représente à peu près un tiers de l'ensemble.

Enfin, différents petits groupes, comme celui composé des individus ayant des préoccupations plus personnelles, voire égocentriques, mettant en avant des priorités telles que l'amélioration du cadre de vie ou la lutte contre les bruits (3% de la population) ou celui des personnes favorables au développement de technologies propres (4%). La catégorie des partisans d'une lutte contre la pollution atmosphérique urbaine (5%) forme le complément.

2. Une adhésion totale des Français à une modification en profondeur des comportements ...

--> *Vous personnellement, seriez-vous prêt(e) à modifier vos comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?*

	Automne 1989
	%
1. Oui	91,3
2. Non	8,7

	100,0

Le "oui" massif en réponse à cette question est impressionnant : plus de 90% des Français sont d'accord pour se surveiller ou se contraindre dans le quotidien afin d'engager une action positive pour l'environnement. Les enquêtés se sentent personnellement impliqués et sont pour ainsi dire tous prêts, à les en croire, à modifier leurs comportements. L'adhésion à la lutte contre la dégradation de l'environnement n'était donc pas, au vu des réponses à cette question, de pure forme : le désir de changer certaines habitudes dans un but commun est affirmé par une immense majorité de Français.

A - Qui sont les personnes non favorables à une modification des comportements ?

Certains enquêtés semblent cependant plus réticents que la moyenne à l'idée de modifier leurs comportements ; ce sont des personnes confrontées à des problèmes quotidiens, par exemple ceux ne disposant pas du confort minimum : 36% des individus n'ayant pas de douche ou de baignoire et 28% de ceux ne disposant pas de WC intérieurs ne sont pas prêts à modifier leurs comportements. De même, 30% de ceux n'ayant pas le téléphone répondent négativement sur ce point (contre 9% dans l'ensemble).

Pour les personnes peu disposées à changer de comportement, la protection de l'environnement est un problème exagéré (pour 17% d'entre elles, contre 6% en moyenne), qui ne se situe pas au centre de leurs préoccupations. D'ailleurs, dans ce groupe, 74% des enquêtés ne sont pas du tout disposés à engager des dépenses supplémentaires pour s'équiper d'appareils assurant une meilleure protection de l'environnement, contre 37% en moyenne (soit deux fois plus). Mais n'ont-ils pas des problèmes matériels plus urgents à résoudre ?

Leur profil, d'ailleurs, met en évidence une vie sociale et culturelle relativement faible : ces individus, plus souvent qu'en moyenne, ne vont jamais au cinéma (70%, contre 48%), ne reçoivent jamais d'amis (18%, contre 6%), ne fréquentent jamais une bibliothèque (85% contre 70%), ni un équipement sportif (78%, contre 63%). 41% d'entre eux n'ont aucun diplôme (contre 26% en moyenne). Il figure aussi deux fois plus de personnes âgées de 65 ans et plus au sein de ce groupe (35%, contre 18%).

On peut se demander si la réponse fournie ne traduit pas plus, pour ces personnes, la crainte de modifier leurs comportements de façon générale plutôt que de les modifier pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Il s'agit là, en effet, de personnes d'un niveau culturel assez peu élevé, ayant des problèmes matériels et une vie sociale peu développée. Ils sont par ailleurs très peu mobilisés par les problèmes d'environnement.

B - La classe des individus prêts à une modification de leurs comportements regroupe des gens très sensibles à tout ce qui a trait à la pollution et à l'environnement : 73% des individus de ce groupe considèrent la protection de l'environnement comme un problème à résoudre dans l'immédiat, 60% d'entre eux sont très préoccupés par la pollution atmosphérique.

En fait, l'adhésion au changement de comportement est tellement forte dans l'ensemble de la population (91%) qu'il est difficile de trouver des caractéristiques distinctives de personnes encore plus favorables qu'en moyenne à de tels changements. On note cependant que plus le diplôme d'enseignement général de l'enquête est élevé, plus celui-ci est favorable à l'idée d'adopter un comportement différent dans la vie quotidienne (96% des diplômés d'universités ou de grandes écoles sont d'accord pour changer de comportement, contre 91% en moyenne dans l'ensemble de la population). L'analyse selon l'âge met en évidence qu'il y a relativement moins d'enquêtés de 65 ans et plus qui s'affirment prêts à modifier leurs comportements que dans l'ensemble de la population.

Adhésion à la modification des comportements selon le niveau de diplôme (en %)

Diplôme	Accord	
	oui	non
aucun-CEP	88,8	11,2
BEPC-BE-BEPS	92,7	7,3
BAC-étud. sup.	96,1	3,9
Ensemble	91,3	8,7

3. Les Français sont prêts à tout ..., sauf à donner de l'argent pour lutter contre la dégradation de l'environnement .

--> Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e), vous personnellement, à adopter ? (1)

	Automne 1989 (en %)			
	oui	non	NSP	total
1. Utiliser des aérosols non polluants	95,3	4,6	0,1	100,0
2. Installer sur votre voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement	80,7	17,9	1,4	100,0
3. Donner de l'argent pour les actions de protection de l'environnement	27,3	72,3	0,4	100,0
4. Faire régler votre chaudière pour réduire la production de gaz carbonique	76,7	22,3	1,0	100,0
5. Recycler certains déchets ménagers	97,3	2,7	0,0	100,0
6. Ne pas jeter certains déchets au sol	98,3	1,6	0,1	100,0
7. Participer bénévolement à des actions locales de protection de l'environnement	61,0	38,8	0,2	100,0

Dans la sous-population des personnes prêtes à modifier leurs comportements, 95% sont d'accord pour utiliser des aérosols non polluants, 81% pour installer sur leur voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement. 77% sont prêts à faire régler leur chaudière pour réduire la production de gaz carbonique, 97% à recycler certains déchets ménagers comme les bouteilles de verre et 98% à ne pas jeter certains déchets au sol.

Les réponses affirmatives sont ainsi, très souvent, fortement majoritaires. On ne peut donc guère dégager des caractéristiques particulières au sein de ces groupes. On peut plutôt essayer de cerner les personnes ayant répondu négativement.

Par exemple, chez les individus n'étant pas prêts à installer sur leur voiture un dispositif pour limiter la teneur en gaz carbonique du pot d'échappement, on trouve bien plus souvent des personnes n'ayant pas l'usage d'une voiture, ainsi que des personnes âgées d'au moins 60 ans (37%, contre 23%).

(1) Ces questions ont été financées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie. La diffusion de ces réponses reste soumise à un accord préalable.

Faire régler sa chaudière pour réduire la production de gaz carbonique suppose de prendre un contrat d'entretien d'un coût d'environ 500 Francs. L'adhésion à cette solution est un peu moins forte que pour les précédentes (77%) : le problème financier est peut-être ici sous-jacent, d'ailleurs 96% des enquêtés disposés à dépenser au moins 5 000 Francs pour avoir des appareils assurant une meilleure protection de l'environnement sont prêts à faire régler leur chaudière. L'engagement financier constitue donc bien une attitude un peu à part, qui rallie une quantité moins importante de Français.

Les interviewés qui répondent de manière négative sur le fait de recycler les déchets ménagers ou de ne pas jeter des déchets au sol sont ceux qui répondent toujours "non" à tout dès qu'il s'agit de fournir un effort personnel : ce sont des personnes résolument pessimistes et négatives, mais elles ne représentent qu'environ 2% de la population totale.

L'attitude du bénévolat est assez liée à celle qui consiste à donner de l'argent. C'est une attitude désintéressée et véritablement à caractère volontaire. 97% de ceux qui font partie d'une association de défense de la nature (ils sont 3% dans la population totale) sont prêts à participer bénévolement à des actions locales pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Cet indicateur est peut-être le meilleur pour mesurer le réel engagement des Français dans la lutte contre la dégradation de l'environnement, tout comme l'aptitude à donner de l'argent. En effet, 27% des personnes disposées à engager une action contre la dégradation de l'environnement sont d'accord pour le faire en donnant de l'argent. La différence est flagrante avec les autres solutions proposées. On retrouve d'ailleurs une plus grande proportion de gens faisant partie d'une association de défense de la nature parmi ceux qui veulent bien donner de l'argent (5%, contre 3% dans la population). On peut alors se poser la question de savoir si les Français dans leur ensemble sont foncièrement prêts à lutter contre la dégradation de l'environnement au-delà des seules affirmations de principe.

Deux hypothèses peuvent être avancées :

- soit ils doivent s'engager dans cette lutte en réalisant des actions concrètes, mais sans apporter de soutien financier. A leurs yeux, des actions matérielles et visibles seraient peut-être plus efficaces ;
- soit le fait de pas vouloir donner d'argent (ou peu) pour des actions de protection signifie qu'en réalité, ils ne sont pas si réellement impliqués qu'ils veulent bien tous le dire. Il reste que 27% des Français semblent prêts à "mettre la main à la poche" pour protéger l'environnement. Ce pourcentage serait à comparer avec celui des dons éventuels pour d'autres grandes causes.

4. Quelle est l'opinion des Français sur l'action des pouvoirs publics ?

<i>--> S'agissant des problèmes de protection de l'environnement de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche? (1)</i>	
	Automne 1989
	%
1. Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace	7,3
2. Les pouvoirs publics s'en occupent mais ce n'est efficace	33,0
3. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez	52,7
4. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout	6,4
5. Ne sait pas	0,6

	100,0

Si l'on examine la manière dont est perçue par la population, l'action des pouvoirs publics sur les problèmes de protection de l'environnement, on constate qu'une majorité des enquêtés (53%) considèrent que les pouvoirs publics ne s'occupent "pas assez" de ces problèmes. De plus, 6% estiment que les pouvoirs publics ne s'en occupent "pas du tout" et un tiers que les pouvoirs publics s'en occupent mais que ce n'est pas efficace. Ces résultats traduisent donc une véritable interrogation de la population sur l'action des pouvoirs publics dans le domaine.

On ressent, chez ceux qui estiment cette préoccupation insuffisante au sein de l'action des pouvoirs publics, un plus grand intérêt pour les problèmes de pollution et une plus grande volonté de changer de comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement : 75% d'entre eux pensent que la protection de l'environnement est un problème immédiat (contre 70% dans l'ensemble de la population), 54% regrettent de ne pas être suffisamment informés sur la politique énergétique du gouvernement (contre 49% en moyenne). Ils sont, plus qu'en moyenne, très préoccupés par la pollution atmosphérique. Ce sont plutôt des jeunes de 25 à 39 ans (37% dans ce groupe contre 33% dans l'ensemble) et leurs opinions sur le mariage et le travail des femmes dénotent qu'il s'agit là d'un groupe plutôt moderniste (les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent, et le mariage est une union qui peut être dissoute s'il y a accord des deux parties).

(1) Cette question a été financée par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie. La diffusion de ces réponses reste soumise à un accord préalable.

Seulement 7% des enquêtés estiment que l'action des pouvoirs publics pour les problèmes d'environnement est efficace. Il s'agit plus fréquemment de personnes peu ou pas diplômées (71% contre 57% dans l'ensemble), de personnes âgées (40% de plus de 60 ans contre 25% en moyenne). Globalement, ces individus sont assez peu sensibilisés aux problèmes d'environnement : 16% d'entre eux considèrent la protection de l'environnement comme un problème exagéré (contre 6% en moyenne) et 33% comme un problème futur (contre 22%).

Le tiers des personnes qui considèrent l'action des pouvoirs publics inefficace se caractérise difficilement. Curieusement, il ne s'agit pas particulièrement de personnes très inquiètes au sujet de l'environnement. Est-ce parce qu'elles n'ont pas répondu par véritable conviction ou bien ne trouvaient-elles pas de réponses plus adéquates ?

5. La pollution de l'environnement et l'utilisation rationnelle de l'énergie : deux phénomènes étroitement liés.

--> *A votre avis, les pollutions de l'environnement sont-elles ?*(1)

	Automne 89 %
1. Très liées à l'utilisation de l'énergie	70,0
2. Peu liées à l'utilisation de l'énergie	25,0
3. Pas du tout liées à l'utilisation de l'énergie	3,7
4. Ne sait pas	1,3

Total	100,0

Presque les trois quarts des Français pensent que les pollutions de l'environnement sont très liées à l'utilisation de l'énergie. Parmi eux, 64% sont très préoccupés par les problèmes de pollution atmosphérique (contre 57% en moyenne) et 76% considèrent la protection de l'environnement comme un problème immédiat qu'il est urgent de résoudre (contre 70% dans l'ensemble). Il s'agit là de personnes qui donnent un plus fort taux de réponses positives à toutes les questions relatives à leur aptitude à modifier leur comportement. Elles résident plus fréquemment dans des villes de la région parisienne et ont au moins le bac comme diplôme.

Les 25% d'individus ayant donné la réponse "peu liés" ont tendance à relativiser l'importance des problèmes d'environnement : 15% d'entre eux jugent la pollution atmosphérique et ce qu'elle peut engendrer (le réchauffement des mers et les changements de climat) peu préoccupants (contre 8% dans l'ensemble) ou encore 31% voient la protection de l'environnement comme un problème qui se posera seulement dans l'avenir (contre 22% dans l'ensemble). Enfin, 10% le considèrent comme un problème exagéré (contre 6% en moyenne). Ces personnes habitent plus fréquemment en province et dans un pavillon.

Enfin, les 4% citant la réponse "pas du tout liés" ne se sentent pas du tout préoccupés par les problèmes d'environnement. 78% d'entre eux ne possèdent aucun diplôme ou seulement un CEP (contre 57% dans l'ensemble).

(1) Ces questions ont été financées par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie. La diffusion de ces réponses reste soumise à un accord préalable.

--> *Selon vous, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent-elles des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement ?*

	Automne 89
	%
1. Très efficaces	10,6
2. Efficaces	45,7
3. Peu efficaces	35,9
4. Pas efficaces	5,7
5. Ne sait pas	2,1

Total	100,0

56% des enquêtés considèrent que l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie constituent des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement. Ainsi, pour une majorité de Français, les actions menées en matière d'énergie peuvent avoir des conséquences sensibles sur les problèmes d'environnement. Il reste cependant 41% d'enquêtés plus dubitatifs sur l'efficacité de ces méthodes.

Dans la classe des individus donnant la réponse extrême "très efficaces", les diplômés d'universités ou de grandes écoles sont largement sur-représentés (18% contre 10% en moyenne) ; les hommes sont également davantage présents au sein de cette classe (57% contre 47%). Ces personnes considèrent les pollutions de l'environnement et l'utilisation de l'énergie très liées (91%, contre 70% en moyenne) et la protection de l'environnement comme un problème immédiat. Il s'agit d'enquêtés plutôt "modernistes" dans la mesure où ils pensent que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie. Ces personnes sont relativement plus aisées qu'en moyenne.

La catégorie de ceux qui ne considèrent "pas du tout efficaces" les méthodes proposées révèle un certain pessimisme général. 43% d'entre eux ont une très mauvaise opinion de la justice (contre 21% en moyenne). Ils pensent que le niveau de vie des Français depuis 10 ans est beaucoup moins bon (27%, contre 13%), ainsi que leur niveau de vie personnel (22%, contre 12%) et que leurs conditions de vie vont beaucoup se détériorer dans les cinq ans à venir (17%, contre 5%). Ils sont plutôt insatisfaits de leur cadre de vie quotidien (19% contre 10%), trouvent que l'environnement autour de leur logement s'est fortement dégradé depuis cinq ans (21%, contre 9%). Tout cela les pousse, plus qu'en moyenne, à penser que la société a besoin de se transformer (85% contre 74%).

CONCLUSION

Cette étude menée sur les Français et l'environnement met en relief une double constatation :

- d'une part, **les Français se montrent très majoritairement satisfaits de leur cadre de vie** puisque le taux de satisfaction atteint 85%;
- d'autre part, **ils paraissent réellement préoccupés par les problèmes liés à l'environnement** même si d'autres menaces les touchent plus.

La question du cadre de vie révèle une certaine uniformité des réponses : dans leur ensemble, les enquêtés ne s'en plaignent pas. Cela ne constitue d'ailleurs pas un des motifs prioritaires dans le cas d'un changement de domicile. Cependant, si le cadre de vie est satisfaisant et est resté identique depuis cinq ans pour une majorité de Français, certaines nuisances détériorent la qualité de vie ; en effet, les bruits de toute origine gênent plus d'un Français sur trois à domicile et cela est en liaison directe avec l'environnement proche puisque le niveau de gêne varie beaucoup avec le lieu d'habitation et le type de logement. C'est le trafic automobile qui arrive au premier rang des bruits considérés comme gênants.

La dégradation de l'environnement arrive au septième rang des préoccupations des Français après les maladies graves, la drogue, le chômage, l'insécurité et la pauvreté dans le monde et en France. Ce sujet n'occupe donc pas une place prépondérante comparativement aux autres grands fléaux qui touchent notre société ; cependant, dans l'absolu, la pollution atmosphérique est considérée préoccupante par 89% des enquêtés et 70% d'entre eux voient dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution des problèmes immédiats, urgents à résoudre.

Pour cela, ils sont quasiment tous prêts à modifier leurs comportements (91%). Ils acceptent très favorablement des propositions comme utiliser des aérosols non polluants, recycler certains déchets ménagers ... mais sont plus réticents pour donner de l'argent. La lutte contre les pollutions de l'eau, l'air, la faune et la flore sont les actions à mener en priorité ; l'attachement à la nature est mis au premier plan. Enfin, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergie peuvent constituer, pour une majorité de Français, des méthodes efficaces pour réduire l'ampleur des problèmes d'environnement.

On peut tenter de résumer l'information recueillie en effectuant une analyse factorielle sur les variables précédemment étudiées (1). Celle-ci fait ressortir, par le biais des axes de l'analyse, les grandes tendances vis-à-vis de l'environnement et du cadre de vie. Ainsi :

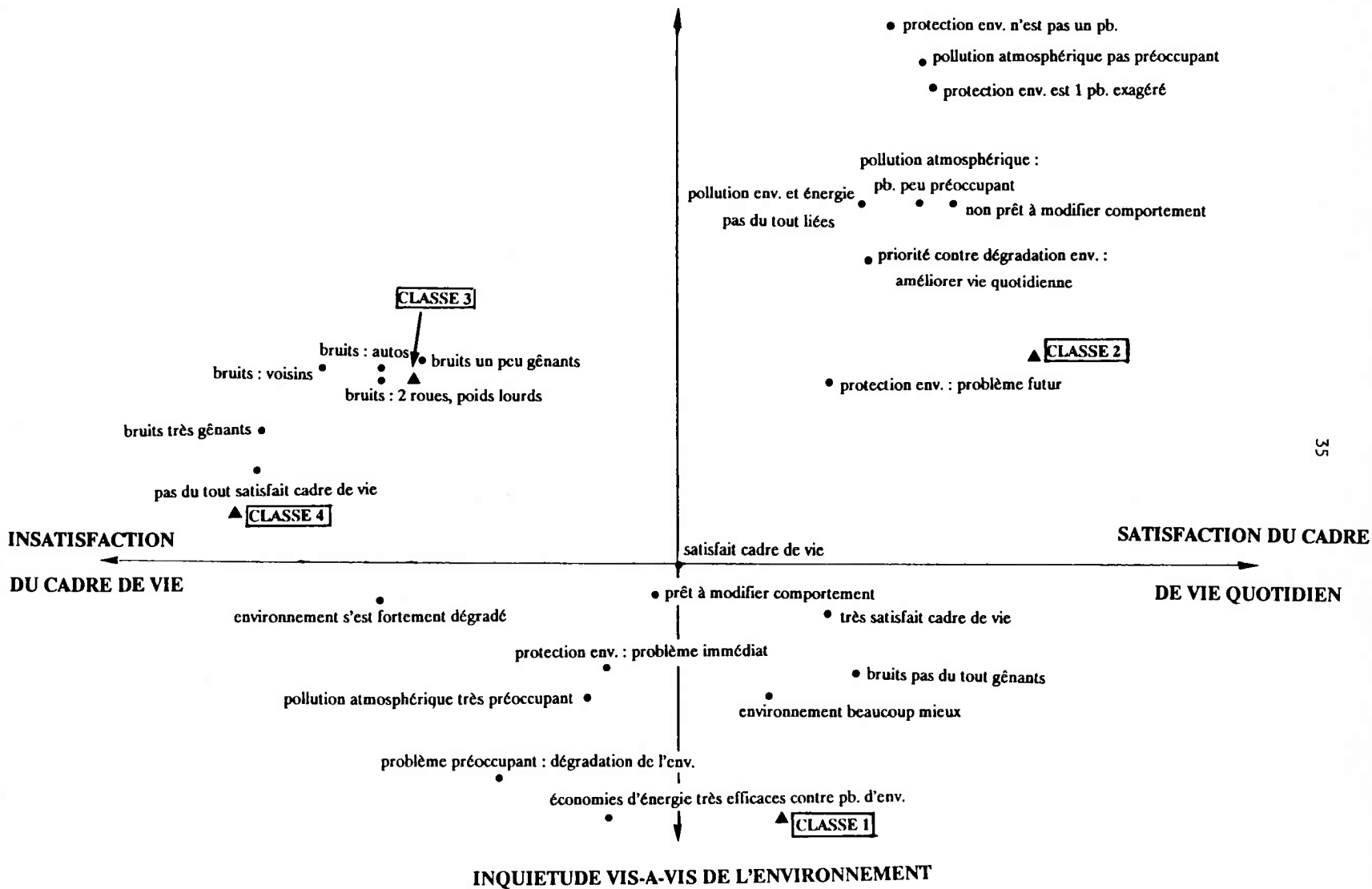
L'axe 1 est l'axe des sensibilités personnelles sur les problèmes de cadre de vie. Il oppose donc les personnes insatisfaites de leur cadre de vie, qui se disent gênées par les bruits, à celles qui sont satisfaites de leur environnement proche et de leur cadre de vie, peu touchées par les nuisances dues aux bruits.

L'axe 2 mesure plus les implications des enquêtés vis-à-vis des problèmes d'environnement au sens large du terme : leurs préoccupations sur la pollution, les actions qu'ils sont prêts à engager. Il oppose les individus très préoccupés par l'environnement, le considérant comme un problème urgent à résoudre à ceux qui adoptent une position plus attentiste ou opposée.

On trouvera sur le graphique ci-après la projection des variables actives les plus significatives, c'est-à-dire celles qui ont le plus contribué à la formation des axes. Les variables illustratives n'ont pas été projetées afin de ne pas alourdir le graphique.

(1) On trouvera en annexe la liste des variables utilisées pour l'analyse.

PAS D'INQUIETUDE POUR L'ENVIRONNEMENT



Si l'on complète cette analyse par une classification hiérarchique, on obtient quatre classes qui correspondent à peu près aux quatre quadrans formés par les deux axes, c'est-à-dire combinant les deux types d'attitudes et leurs contraires. La population française peut donc se scinder en quatre groupes d'importances inégales, ainsi définis : (1)

Classe 1 : Les satisfaits sur le cadre de vie, mais inquiets au sujet de l'environnement (classe représentant 42% de la population)

Peu de caractéristiques socio-démographiques particulières permettent de décrire cette classe, qui représente presque la moitié de notre échantillon. Les provinciaux y sont légèrement sur-représentés (86%, contre 82% dans l'ensemble), de même que les exploitants agricoles (6%, contre 4%) ou les personnes mariées (62%, contre 58%).

98% des personnes appartenant à cette classe ne sont pas du tout gênées par les bruits, alors qu'il n'y en a que 63% au total. 35% d'entre elles sont très satisfaites de leur cadre de vie, contre 28% en moyenne. Leur inquiétude face aux problèmes d'environnement est très marquée : 90% jugent la protection de l'environnement comme un problème urgent à résoudre (contre 70%), et 79% sont très préoccupés par la pollution atmosphérique et ce qui peut en découler (réchauffement des mers et changements de climats), contre 57% en moyenne. Leur adhésion à un éventuel changement de comportement en vue de lutter contre la dégradation de l'environnement est encore plus forte qu'en moyenne (98%, contre 91%). Enfin, ils sont d'accord sur le fait que l'utilisation de l'énergie est très liée à l'environnement.

Classe 2 : Les indifférents, satisfaits de leur cadre de vie et peu préoccupés par l'environnement (22% du total).

95% des personnes de cette classe ne sont pas du tout gênés par les bruits dans leur logement (contre 63% en moyenne). 37% sont très satisfaits de leur cadre de vie (28% dans l'ensemble). Ils considèrent que l'environnement autour de leur domicile est quasiment resté identique depuis les cinq dernières années (62%). Mais ils n'accordent que peu d'importance aux problèmes d'environnement : ils sont en effet trois fois plus nombreux à ne pas vouloir modifier leurs comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement que dans l'ensemble de la population (27%, contre 9%). Ils considèrent d'ailleurs la protection de la nature comme un problème futur (53%, contre 22%), la pollution atmosphérique peu préoccupante (25%, contre 8%), l'utilisation de l'énergie et les pollutions de l'environnement comme deux phénomènes peu liés (50%, contre 25%). En fait, ces personnes sont plus inquiètes d'une maladie grave (43%, contre 35%) que des problèmes d'environnement. Notons que les retraités sont sur-représentés au sein de cette classe (28%, contre 20%).

(1) Les centres de gravité de chacune des classes ont été projetés sur le graphique précédent.

Classe 3 : Les individus un peu gênés par les bruits, mais assez satisfaits de leur cadre de vie ; ils sont modérément intéressés par ce qui touche à l'environnement (24% de l'échantillon).

91% des enquêtés de cette classe se disent "un peu" gênés par les bruits, contre 25% en moyenne. Ils considèrent que l'environnement autour de leur logement s'est un peu dégradé depuis cinq ans (28%, contre 19%). Malgré tout, la satisfaction sur leur cadre de vie est prédominante (66% de satisfaits, contre 57% dans l'ensemble). 38% sont cependant préoccupés par la pollution atmosphérique (contre 32%) et 95% prêts à modifier certains de leurs comportements (91% en moyenne).

Classe 4 : Les personnes fortement gênées par les nuisances dues aux bruits, par ailleurs très sensibilisées aux problèmes d'environnement (12% de l'échantillon).

Dans cette classe, 76% des interviewés se disent "beaucoup" gênés par les bruits à leur domicile (ce qui est considérablement plus élevé que la moyenne : 12%). Il s'agit là véritablement d'une catégorie de personnes pas du tout satisfaites de leur cadre de vie (35%, contre 5% dans l'ensemble), qui trouvent que l'environnement autour de leur logement s'est fortement dégradé depuis cinq ans (42%, contre 9%). Elles habitent plus fréquemment Paris ou sa région, vivent plutôt en concubinage ou sont séparées et enfin sont légèrement plus jeunes que la moyenne. Très préoccupées par la pollution atmosphérique (à 76% contre 57% en moyenne), elles jugent également la protection de l'environnement comme un problème immédiat, urgent à résoudre (84%, contre 70%).

ANNEXE

Les **variables actives** utilisées pour l'analyse des correspondances multiples et pour la classification hiérarchique sont les suivantes :

- Opinion sur le cadre de vie quotidien
- Etes-vous gênés par les bruits à votre domicile ?
- Types de bruits gênant le plus
- Lien entre pollution de l'environnement et utilisation de l'énergie
- L'utilisation rationnelle de l'énergie et les économies d'énergies peuvent-elles être efficaces contre les problèmes d'environnement ?
- L'environnement autour du logement
- La pollution atmosphérique
- La protection de l'environnement
- Les priorités contre la dégradation de l'environnement
- L'aptitude à changer de comportement pour lutter contre la dégradation de l'environnement
- Les sujets les plus préoccupants

Les **variables illustratives** sont les suivantes :

- Région
- Sexe
- Situation actuelle de l'enquêté
- Statut matrimonial
- Avez-vous eu des enfants ?
- Lieu d'habitation
- Age de l'enquêté
- Catégorie socio-professionnelle en 10 postes
- Diplôme d'enseignement général.

COLLECTION des RaPPORTS

Récemment parus :

Typologies des zones d'emploi selon la nature des établissements productifs : exploitation du fichier SIRENE -Document technique-, par Nicole Tabard et Isa Aldeghi, N° 81, Mai 1990.

Situation professionnelle, statut, rôles et individualisation des droits des femmes d'indépendants non agricoles, par Bernard Zarca, N° 82, Juin 1990.

Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années, par Georges Hatchuel, Viviane Payet-Thouvenot, Guy Poquet, N° 83, Février 1990.

"Conditions de vie et Aspirations des Français", Rapport technique - Vague de Printemps 1990, par l'équipe "Aspirations", N° 84, Août 1990.

Travaux complémentaires sur l'évolution des marchés alimentaires :

- Une classification empirique des produits alimentaires, par François Yvon
- La restauration hors-foyer, par Jean-Marie Farnault

N° 85, Juin 1990.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC